

INCLUSIVE SERVICES cible de nouveaux marchés pour ses salarié-es en situation de handicap

L'entreprise adaptée ETAPE (Nîmes) filialise ses activités et devient la SAS INCLUSIVE SERVICES. Son président Christophe Paillard et son directeur Thierry Vayssettes visent un élargissement territorial de leurs activités d'entretien, de mécanique et de conciergerie. Ils entendent aussi capter de nouveaux marchés, notamment dans le secteur du développement durable.

L'association APSH 30 (entreprise adaptée ETAPE) est désormais l'associée unique de la SAS INCLUSIVE SERVICES. Avec ce nouveau statut et ce nouveau nom, son directeur Thierry Vayssettes et son équipe entendent accélérer le développement des activités de l'entreprise adaptée basée à Nîmes. « Le rapport de l'IGAS de 2019 a fait apparaître la fragilité des EA associatives, jugées trop peu rentables » explique-t-il. « Il était capital de garantir la pérennité de nos activités et de notre mission d'accompagnement et d'insertion des collaborateurs-trices en situation de handicap. Avec INCLUSIVE SERVICES, nous avons aussi envie de donner l'impulsion en région et d'inciter les autres EA à franchir le pas. »

Principal employeur entreprise adaptée en Occitanie Est, INCLUSIVE SERVICES compte 158 salarié-es dont 117 en situation de handicap. L'EA intervient dans cinq domaines d'activité : le nettoyage de bureaux et de locaux industriels (50% du CA), l'entretien des espaces verts (30%), la mécanique automobile et horticole, la maintenance du bâtiment et le second œuvre, la conciergerie. Le chiffre d'affaires d'INCLUSIVE SERVICES, en progression, permet d'envisager ce développement externe. Il devrait atteindre 5 millions d'euros en 2023.

INCLUSIVE SERVICES étend son champs d'action et recrute

Active dans le Gard, INCLUSIVE SERVICES souhaite conquérir de nouveaux marchés dans les départements voisins du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault. Elle a décroché ses premiers contrats en Arles et à Villeneuve-lès-Avignon. L'entreprise adaptée annonce 10 postes à pourvoir immédiatement. Depuis un an, ses dirigeant-es cherchent à recruter des salarié-es pour l'entretien et la pose de systèmes de climatisation. L'effectif de l'atelier de mécanique est insuffisant pour absorber une nouvelle activité prometteuse, la maintenance de cycles et de véhicules électriques. Enfin, INCLUSIVE SERVICES projette de créer un atelier de menuiserie pour répondre à des besoins identifiés de contenants en bois (bacs de compostage pour collectivités notamment).

Avec INCLUSIVE SERVICES, Thierry Vayssettes veut peser auprès d'un plus grand nombre d'acheteurs et les inciter à réserver des marchés aux travailleurs et travailleuses handicapé-es. Également président du réseau régional des entreprises adaptées Cap Occitanie, Thierry Vayssettes ne perd pas de vue la mission première de l'EA, l'insertion sociale et professionnelle de ses employé-es.

À propos des entreprises adaptées

La mission des Entreprises Adaptées est définie par l'article L5213-13-1 du code du travail. Elles permettent à leurs salarié-es d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils-elles obtiennent ou conservent un emploi. Les Entreprises Adaptées mettent en œuvre pour leurs salarié-es un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.